

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HEMMINGFORD**

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire du Conseil municipal du Canton de Hemmingford, tenue le jeudi 16 décembre 2020 à 20h00 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 505, rue Frontière, Hemmingford. Séance tenue sans présence du public à huis clos en raison de la Covid-19.

Sont présents les conseillers Richmond Viau, Deborah Beattie, Maude St-Hilaire, Lucien Bouchard et Pierre Mineau, tous formant quorum. Monsieur Paul Viau, maire, agit à titre de président d'assemblée.

Le siège no.4 est vacant.

Est également présente la secrétaire d'assemblée, Sylvie Dubuc.

Le maire mentionne à l'effet que tous les membres du conseil ont bien reçu l'ordre du jour et l'avis de convocation.

2020-12-217 ADOPTION D'ORDRE DU JOUR, SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

1. Ordre du jour
2. Budget 2021
3. Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023
4. Période de questions
5. Clôture

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Deborah Beattie,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ACCEPTER l'ordre du jour tel que ci-haut décrit.

2020-12-218 ADOPTION DU BUDGET 2021

ATTENDU les études du comité des finances et de tous les membres du conseil, des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 ;

ATTENDU QUE le budget est présenté à haute voix et que la captation audio sera publiée sur le site web de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
APPUYÉ par le conseiller Pierre Mineau,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le budget équilibré pour l'exercice financier 2021 tel que déposé. Celui-ci indique :

Aux fins de la préparation du budget 2021, le taux de taxation pour le secteur agricole sera de 0.30\$/100\$ d'évaluation, et tout autre secteur, le taux sera de 0,45/100\$ d'évaluation.

Une tarification pour les déchets est estimée à 185 \$ par ménage résidentiel, ainsi qu'une tarification de 62.25 \$ par porte, pour le service de collecte, à toutes les semaines de l'année, des matières recyclables.

REVENUS	2021
Taxe générale	1 779 065,00 \$
Taxe d'ordures	162 060,00 \$
Taxe recyclage	55 154,00 \$
Paiement tenant lieu de taxes	2 000,00 \$
Services donnés aux autres organismes municipaux	116 150,00 \$
Services rendus	10 874,00 \$
Autres revenus	79 650,00 \$
Transferts conditionnels	298 351,00 \$
Appropriation de surplus	412 178,00 \$
REVENUS TOTAUX	2 915 482,00 \$

DÉPENSES	2021
Administration générale	502 861,00 \$
Sécurité publique	505 366,00 \$
Réseau routier	594 329,00 \$
Hygiène du milieu	234 614,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement	211 124,00 \$
Loisirs et culture	310 188,00 \$
Immobilisations	557 000,00 \$
DÉPENSES TOTALES	2 915 482,00 \$

**2020-12-219 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATION 2021-2022-2023**

ATTENDU QUE l'article 956 du Code municipal prévoit, entre autres, que le conseil doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Lucien Bouchard,
APPUYÉ par le conseiller Richmond Viau,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations pour les années, 2021, 2022 et 2023 ;

DE DISTRIBUER un document explicatif du programme à chacune des adresses du territoire du Canton de Hemmingford, comme le permet l'article 957 du Code municipal.

PROJETS	2021	2022	2023	FINANCEMENT
Chemin Back Bush à l'ouest du 4 ^e rang - 3,1km Montées Poupart et Giroux - 4,1km	300 000\$ 225 000\$			Fonds général Prévue pour immobilisation voirie
Chemin Quest – 3,2 km		325 000\$		Fonds général Prévue pour immobilisation voirie
Chemin Napper 2,2 km			225 000\$	Fonds général Prévue pour immobilisation voirie

QUESTIONS DU PUBLIC

En raison de la covid-19 aucun public présent.

2020-12-220 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Mineau,
APPUYÉ par la conseillère Maude St-Hilaire,
ET RÉSOLU unanimement le maire n'ayant pas voté,

QUE la présente séance soit levée à 20h17

Paul Viau
Maire

Sylvie Dubuc
Directrice générale et sec-trés

Je, Paul Viau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.